



AMÉLIORER LA RÉGLEMENTATION ET LA TRANSPARENCE

#BetterRegulation



“

*Une **Commission politique**, c'est une Commission à l'écoute du Parlement européen, à l'écoute de tous les États membres, et à l'écoute des citoyens.*

*Et c'est cela qui nous a incités à retirer 100 propositions au cours des deux premières années de notre mandat, à diminuer de 80 % le nombre d'initiatives présentées par rapport aux 5 années précédentes, et à lancer un réexamen en profondeur de l'ensemble de la législation en vigueur. **Parce que ce n'est qu'en ciblant les domaines dans lesquels l'Europe peut apporter une véritable valeur ajoutée, et obtenir des résultats, que nous serons capables de faire de l'Europe un endroit meilleur et plus digne de confiance.***

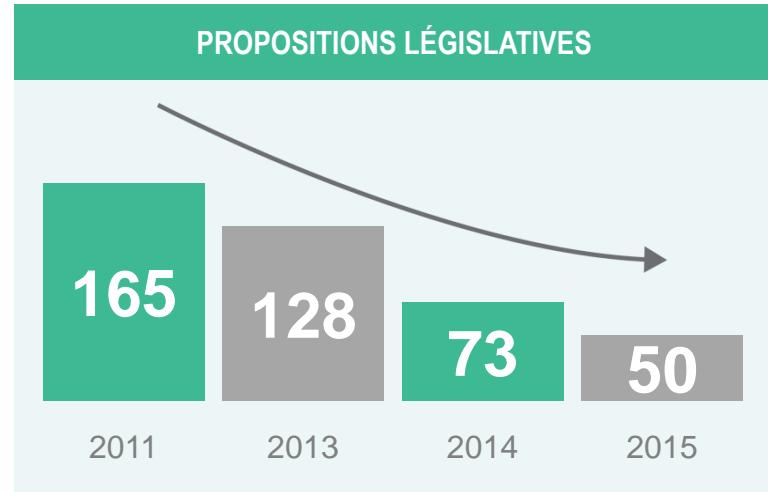
Jean-Claude Juncker, discours sur l'état de l'Union
Parlement européen, le 14 septembre 2016

RENDRE LE DROIT DE L'UNION PLUS SIMPLE ET PLUS EFFICACE

Amélioration de la réglementation en chiffres (période 2015-2017)



Nombre de propositions législatives (période 2011-2015)



AGIR AU NIVEAU NATIONAL SI POSSIBLE, AU NIVEAU EUROPÉEN SI NÉCESSAIRE



Privilégier **les grandes initiatives** avec une forte valeur ajoutée européenne

- ▶ Stimuler l'investissement
- ▶ Faire face à la crise des réfugiés
- ▶ Renforcer les frontières
- ▶ Promouvoir l'**innovation** via un marché unique numérique
- ▶ Construire une **Union de l'énergie** et lutter contre le changement climatique
- ▶ Lutter contre la **fraude et l'évasion fiscales**



Des réponses mieux proportionnées au besoin

- ▶ Décentralisation des aides d'État – 90 % des cas sont aujourd'hui gérés par les États membres
- ▶ Simplification des règles de sécurité maritime – un bilan de qualité qui bénéficie à 400 millions de personnes
- ▶ Des lignes directrices sur l'**économie collaborative** pour promouvoir un environnement réglementaire qui permette à de nouveaux modèles économiques d'émerger tout en assurant la protection des consommateurs et des travailleurs et en garantissant une fiscalité équitable
- ▶ Des prescriptions plus strictes pour la réception par type des véhicules à moteur afin de répondre au besoin de renforcement du suivi et de la surveillance

DES RÈGLES PLUS SIMPLES SANS ABAISSER LE NIVEAU DES NORMES



Réduire la charge réglementaire et les formalités administratives

Proposition révisée de «frontières intelligentes»

Réduction des coûts:



Plan d'action sur la TVA



Augmenter les recettes de 7 Mia EUR



Amélioration des rapports sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre



Économiser de 345 000 à 460 000 EUR par an

De nouvelles règles en matière de prospectus



Économiser 130 Mio EUR par an

Simplification de la politique agricole commune

250 règlements



Environ 40 actes

Protection des données

Règlement uniforme:



La plateforme pour une réglementation affûtée



Rassembler les experts des États membres et de la société civile



Examiner les suggestions en ligne des citoyens et formuler des recommandations à la Commission pour réduire la charge



S'assurer que le corpus législatif de l'UE correspond aux besoins

UN ENGAGEMENT EN FAVEUR DE POLITIQUES FONDÉES SUR DES DONNÉES PROBANTES



À l'écoute des citoyens et des parties prenantes tout au long du cycle des politiques – via les consultations publiques, la plateforme REFIT (réglementation affûtée), le portail web «Aidez-nous à réduire les formalités» et les dialogues avec les citoyens



Les analyses d'impact peuvent désormais avoir lieu non seulement au début du processus d'élaboration des politiques, mais aussi lorsque la proposition de la Commission est modifiée



Un comité indépendant d'examen de la réglementation assure la qualité des travaux d'analyse d'impact



À l'écoute plus attentive des parlements nationaux pour renforcer le principe de subsidiarité



975 ANALYSES D'IMPACT

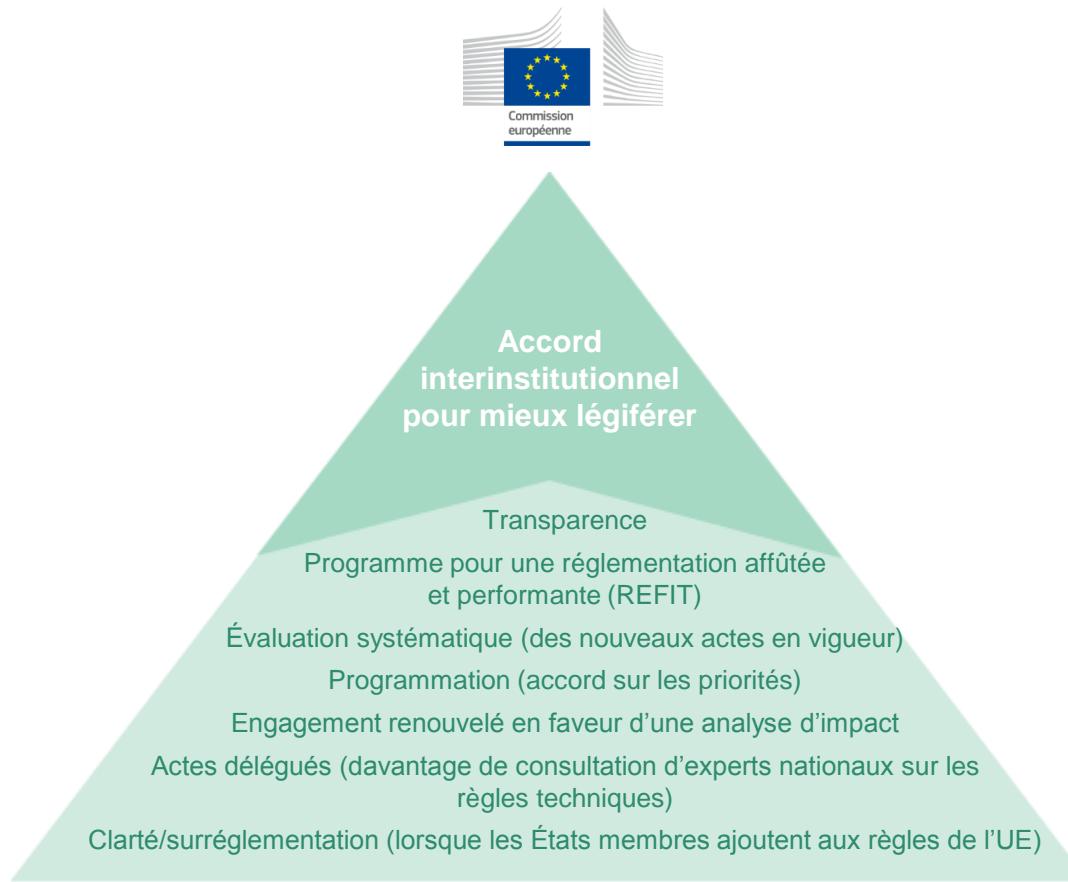
688 ÉVALUATIONS

704 CONSULTATIONS PUBLIQUES OUVERTES

* Récapitulatif des activités visant à améliorer la réglementation depuis leur lancement par la Commission



UN NOUVEL ACCORD POUR MIEUX LÉGIFÉRER: UN ENGAGEMENT COMMUN DE TOUTES LES INSTITUTIONS DE L'UE



“

La transparence et les consultations sont au cœur de notre action visant à améliorer la réglementation pour obtenir de meilleurs résultats. Depuis notre prise de fonctions, nous avons ouvert notre processus décisionnel et, à toutes les étapes, nous consultons ceux qui sont concernés par les règles de l'UE.

Frans Timmermans, le 1^{er} juillet 2016

NOUVELLES RÈGLES EN MATIÈRE DE TRANSPARENCE

- ▶ **Publication d'informations** sur les réunions tenues entre, d'une part, les commissaires, les membres de leur cabinet et les directeurs généraux et, d'autre part, des organisations ou des personnes agissant en qualité d'indépendants (depuis le 1^{er} décembre 2014)
- ▶ Une nouvelle règle «**Pas d'inscription, pas de réunion**», qui s'est traduite par 4 000 nouvelles inscriptions dans le registre de transparence en deux ans
- ▶ Proposition présentée par la Commission d'un **registre de transparence obligatoire**: extension de la règle «pas d'inscription, pas de réunion» aux co-législateurs du Parlement européen et du Conseil
- ▶ De nouvelles règles adoptées sur les **groupes d'experts de la Commission** pour améliorer l'équilibre et transparence de l'expertise externe fournie à la Commission et éviter les conflits d'intérêts

PROGRAMME POUR UNE MEILLEURE RÉGLEMENTATION: INCIDENCE SUR TOUT LE CYCLE DES POLITIQUES

